



*Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*

**DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

SEPEs, Service Etudes, Prospectives, Evaluations et Statistiques

**Note de conjoncture Emploi– Aube
Octobre 2009**

✓ **Baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité¹ qui tient notamment aux vendanges**

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) fléchit d'un mois sur l'autre : -1,3% d'août à septembre 2009, en données corrigées de variations saisonnières. A l'échelon régional, la baisse s'établit à 3,0% tandis qu'en moyenne métropolitaine le niveau de la demande d'emploi progresse de 0,8% en un mois. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité réduite (catégories A, B, C) poursuit sa progression, d'un mois sur l'autre : +1,3% (correction faite des variations saisonnières) entre août et septembre 2009. Ces évolutions reflètent en partie **les activités liées aux vendanges du mois de septembre** qui mobilisent des contrats de courte durée, et qui concernent notamment le public jeune.

L'Aube totalise ainsi 18 221 demandeurs d'emploi² (catégories A, B, C) en août, soit 14,8% de plus qu'un an plus tôt correspondant à 2 353 personnes. Les hommes représentent désormais plus de 48% de la demande d'emploi auboise contre 44,4% un an auparavant. Les jeunes hommes sont les principales victimes de cette aggravation de la demande d'emploi (+31,5%). Cette évolution s'explique notamment par la chute de l'emploi intérimaire qui concentre un public surtout jeune (un intérimaire sur 3) et masculin (3 intérimaires sur 4). Au premier semestre 2009, le nombre de contrats conclus de travail temporaire décline de 25,2% (-33,7% en équivalent temps plein).

La hausse de la demande d'emploi tient davantage à une baisse des sorties de Pôle emploi (-4,3% de sorties de janvier à septembre 2009 comparé à la même période de l'année précédente), **qu'à une hausse des entrées** (+3,9%). Les entrées à Pôle emploi motivées par des fins de contrat (27,7% des inscriptions) ou par des reprises d'activité (9,9% des inscriptions) progressent respectivement de 4,2% et de 19,3% comparé à la même période de l'année précédente. En revanche, les entrées à Pôle emploi suite à un licenciement économique sont en baisse (-5,6%) tandis que dans les trois autres départements champardennais, elles progressent; cette situation risque d'évoluer dans les prochains mois au regard du nombre de licenciements notifiés à la DDTEFP (qui se traduisent par des entrées à Pôle emploi dans les mois qui suivent, parfois plusieurs mois après) : depuis janvier, le département a enregistré **957 licenciements économiques, contre 607 sur la même période de l'année précédente** ; en octobre, les licenciements ont été enregistrés principalement dans le secteur **de la restauration (15%) et de la programmation, du conseil et autres activités informatiques (15%)**.

De janvier à septembre 2009, le département totalise 15 207 offres d'emploi enregistrées³, soit **16,4% de moins que sur la même période de l'année dernière** ; cette baisse concerne toutes les offres d'emploi, quelle que soit la durée de l'emploi visé.

¹ Source : DARES-Pôle emploi.

² En données brutes.

³ Les données relatives aux offres d'emploi sont issues de la Source : DARES-Pôle emploi.

✓ **Recrudescence des autorisations de recours au chômage partiel**

Au cours du mois d'octobre 2009, 247 431 heures de chômage partiel ont été autorisées par les services de la DDTEFP aux entreprises aubois en difficultés, ce qui porte à 1,8 millions le nombre d'heures accordées depuis le début de l'année.

Un tiers des heures autorisées concerne les entreprises du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et 27%, le secteur de l'imprimerie et de la reproduction d'enregistrements.

Le recours au chômage partiel semble, jusqu'ici, constituer un amortisseur aux licenciements économiques. A fin septembre 2009, 4% des établissements aubois qui ont utilisé des heures de chômage partiel entre octobre 2008 et septembre 2009 ont eu recours à des licenciements économiques (soit 6 établissements sur 159). Ces établissements :

- apparaissent **globalement plus fortement demandeurs et consommateurs de chômage partiel** (en moyenne, par établissement : 27 186 heures autorisées et 5 200 heures effectivement utilisées contre 8200 et 1900 tous établissements confondus ayant licencié ou non).
- ont tous licencié moins de 10 salariés

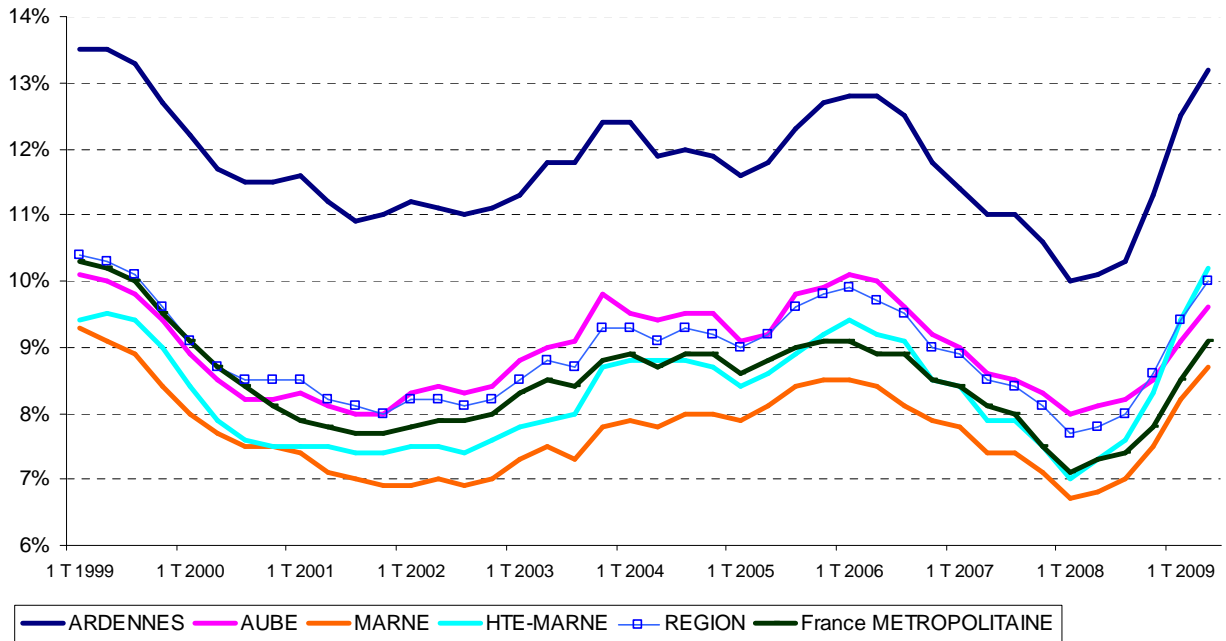
Dans l'Aube, quelques rares établissements qui se sont vus autoriser des heures sans les avoir effectivement consommées, ont également licencié du personnel. Dans la majorité des cas, les licenciements interviennent sur la période où des heures de chômage partiel ont été autorisées ou très peu de temps après cette période.

✓ **Un taux de chômage localisé⁴ au 2^{ème} trimestre 2009 qui atteint le niveau le plus élevé depuis le 4^{ème} trimestre 2006**

Au 2^{ème} trimestre 2009, **le taux de chômage localisé atteint 9,6% dans l'Aube**, soit un taux inférieur au taux régional (10%), mais supérieur à celui de France métropolitaine (9,1%).

	1er trim. 2008	2e trim. 2008	3e trim. 2008	4e trim. 2008	1er trim. 2009	2e trim. 2009
CHAMPAGNE-ARDENNE	7,7	7,8	8,0	8,6	9,4	10,0
ARDENNES	10,0	10,1	10,3	11,3	12,5	13,2
AUBE	8,0	8,1	8,2	8,5	9,1	9,6
MARNE	6,7	6,8	7,0	7,5	8,2	8,7
HAUTE-MARNE	7,0	7,3	7,6	8,3	9,4	10,2

Taux de chômage localisés 2ème trimestre 2009



Source : INSEE

Taux de chômage localisé au 2ème trimestre 2009

